

Soubise à la Reine-Mère et ce sont ces lettres qui, jointes à quelques autres recueillies par l'éditeur, dans les archives de Genève, de Berne, de Bessinge, etc., constituent cet important appendice dont je parlais plus haut.

Ce recueil de lettres toutefois n'est pas complet et, j'en suis sûr, M. Bonnet a eu moins que personne la pensée de le considérer comme tel. L'histoire est une enquête toujours ouverte dont le dossier s'enrichit perpétuellement de pièces nouvelles. Pour notre compte, nous signalerons à cet historien, si perspicace et si heureux dans ses découvertes, deux autres lettres de M. de Soubise qui ont échappé à sa main exercée et qui, l'une comme l'autre, ne manquent pas d'intérêt. La première en date, ainsi qu'en importance, se trouve aux archives de Berne. Le sieur de Soubise l'adressa aux seigneurs de cette ville, le 29 juillet 1562, dix jours par conséquent après son entrée à Lyon. Il leur parle de la situation générale du parti en France et des difficultés qu'il rencontre à Lyon. Elle est en latin. La seconde est aux archives de Genève. Elle est du 11 décembre 1562, et s'adresse au Conseil de Genève et à la « Vénérable Compagnie des Pasteurs. » Soubise prie les autorités civiles et religieuses de la petite République, « d'engager à revenir à Lyon, et au besoin de renvoyer de Genève les Lyonnais qui s'y étoient retirés, délaissant le devoir qu'ils avoient au service de Dieu et du Roy dans une aussi sainte et juste querelle. »

*Au service de Dieu et du Roy*, je retrouve, dans ces quelques mots de cette lettre inédite, la pensée qui me frappait en lisant les autres lettres du sieur de Soubise au roi et à la reine-mère publiées par M. J. Bonnet, pensée qui jaillit avec non moins de force des *Mémoires* eux-mêmes, comme aussi du *Discours des choses advenues*, etc.; c'est qu'en prenant les armes, les Huguenots ne se considérèrent jamais comme